



Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins

F.F.A.M. c/ Claudine SEBILLE Trésorière

640, avenue Michel d'Ornano 14390 Cabourg

Mail : claudine.sebille.ffam@gmail.com - T. : 06 80 14 20 20

ASSOCIATIONS LOCALES— APPEL DE COTISATION 2022

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse :

Téléphone : Site internet :

Courriel :

CALCUL DE LA COTISATION DE L'ANNEE 2022

Nombre d'adhérents ayant cotisé en 2021 :x 3,50 € SOIT : €

QUELQUE SOIT LE NOMBRE D'ADHERENTS, LA COTISATION NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE A 70 EUROS PAR AN

Ou association créée le..... Faisant l'objet d'une **cotisation forfaitaire de 70 € par an**

Participation au Fonds de solidarité pour la défense des moulins (minimum 50 €) - Montant :€

Votre cotisation comprend l'assurance responsabilité civile lors de vos manifestations et l'ouverture ponctuelles de vos moulins au public et inclut un abonnement 2022 à la revue trimestrielle Moulins de France. Si les coordonnées ont changé, veuillez nous préciser à quelle adresse la revue doit être expédiée.

Adresse de routage :

.....

VOTRE REGLEMENT

Par chèque bancaire n° Du Banque :

Par virement bancaire : banque SOCIETE GENERALE IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 - BIC SOGEFRPP

Libellé « ALAM 2022 (nom association) avec copie de confirmation sur claudine.sebille.ffam@gmail.com

La Présidente ou le Président soussigné(e) :

Certifie sur l'honneur que l'association répond bien à la définition de l'association locale (article 2 des statuts)

Certifie sur l'honneur l'exactitude du nombre des adhérents de l'association en 2021.

A : Le :

Signature :

N'oubliez pas de signaler les modifications éventuelles de la composition du bureau- Nous retourner cette fiche accompagnée de votre règlement à FFAM Claudine SEBILLE - 640, avenue Michel d'Ornano 14390 Cabourg

Association n° W751045847 déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le numéro 77/1894

Siège social : Moulin de la Chaussée Place Jean Jaurès - 94410 Saint-Maurice

Numéro Siret : 321 895 898 00039—Code A.P.E. 913 E